



Assemblée générale

Distr. générale
17 juin 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 108 de la liste préliminaire*
Prévention du crime et justice pénale

Prévention du crime et justice pénale

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale, conformément à sa résolution [60/175](#), le rapport de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de sa neuvième session, tenue à Vienne du 15 au 19 octobre 2018 ([CTOC/COP/2018/13](#)).

* [A/74/50](#).

